

Mairie de la Gare

ARRONDISSEMENT de Coulon

Du vingt Septembre mil huit cent vingt-sept, à 10 heures du matin
ACTE DE NAISSANCE de Mathieu Joseph fils de Joseph et de Marie Mathilde
né à la gare le vingt Septembre à 10 heures du matin
profession d' instituteur
et de de la marine Gendarmerie Long Son Grouse

No 93

Infant Langvin
Instituteur

L'enfant à nous présenté, a été reconnu du sexe feminin

Sur la déclaration à moi faite par le Sieur Jean Joseph marcel Marie Alice
âgé de ans, profession d'instituteur domicilié à la gare Coulon
Premier témoin, Jean Baptiste Auroux âgé de quarante trois ans,
profession de meunier domicilié à la gare.

Second témoin, Joseph Marie Ferrand âgé de vingt sept ans,
profession de meunier à la gare.

Et ont, les déclarant et témoins, Signé avec leur signature le vingt Septembre quarante quatre ans
CONSTATE, suivant la loi, par moi françois Langlier long son grouse de la
Commune de la Gare Longs Langlier les fonctions d'Officier public ;
et lecture du présent acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins.

Pierre Bernard Ferrand

Langlier

Mairie de la Gare

ARRONDISSEMENT de Coulon

Du vingt Septembre mil huit cent vingt-sept, à 10 heures du matin
ACTE DE NAISSANCE de Mathieu Joseph fils de Joseph et de Marie Mathilde
né à la gare le vingt Septembre à 10 heures du matin
profession d' instituteur
et de de la marine Gendarmerie Long Son Grouse

No 94

Marie Mathilde Joseph

L'enfant à nous présenté, a été reconnu du sexe feminin

Sur la déclaration à moi faite par Mathieu Joseph Marie Mathilde
âgé de ans, profession d' instituteur domicilié à la gare

Premier témoin, Marie Mathilde Joseph Ferrand âgé de trente deux ans,
profession de meunier domicilié à la gare.

Second témoin, Mathieu Joseph Charles âgé de vingt sept ans,
profession de meunier domicilié à la gare.

Et ont, les déclarant et témoins, Signé avec leur signature le vingt Septembre quarante quatre ans
CONSTATE, suivant la loi, par moi françois Langlier long son grouse de la
Commune de la Gare Longs Langlier les fonctions d'Officier public ;
et lecture du présent acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins.

françois Langlier

Joseph Langlier

Langlier

Mairie de la Gare

ARRONDISSEMENT de Coulon

Du vingt Septembre mil huit cent vingt-sept, à 10 heures du matin
ACTE DE NAISSANCE d'un Infant Sous vie
né à la gare le vingt Septembre à 10 heures du matin
profession d'instituteur
et de l'hydrotherapie Jardin

N° 95
Infant Langlier
Signé avec leur signature

L'enfant à nous présenté, a été reconnu du sexe feminin
Sur la déclaration à moi faite par marie Mathilde Joseph
âgé de quarante ans, profession d'l'hydrotherapie Jardin domicilié à la gare
Premier témoin, Marie Mathilde Joseph Langlier âgé de trente deux ans,
profession de meunier domicilié à la gare

Second témoin, Mathieu Joseph Charles âgé de trente sept ans,
profession de meunier domicilié à la gare
Et ont, les déclarant et témoins, Signé avec leur signature
CONSTATE, suivant la loi, par moi françois Langlier long son grouse de la
Commune de la Gare Longs Langlier les fonctions d'Officier public ;
et lecture du présent acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins, apprennent la
genouvelles Joseph Genouvelles

Langlier

Mairie de la Gare

ARRONDISSEMENT de Coulon

Du vingt octobre mil huit cent vingt-sept, à 10 heures du matin
ACTE DE NAISSANCE de Mathieu Joseph fils de Joseph et de Marie Mathilde
né à la gare le vingt Septembre à 10 heures du matin
profession d'instituteur de choisis d'enseignement
et de cole Sous vie matelote Scout des jeunes gardiens

N° 96
Marie Mathilde Joseph

L'enfant à nous présenté, a été reconnu du sexe feminin
Sur la déclaration à moi faite par le Sieur Mathilde Joseph
âgé de quarante un ans, profession d'meunier domicilié à la gare
Premier témoin, Mathilde Joseph Mathilde Joseph Langlier âgé de quarante huit ans,
profession de meunier domicilié à la gare

Second témoin, françois Joseph Langlier âgé de vingt sept ans,
profession de meunier officier de la marine langlier long son grouse
Et ont, les déclarant et témoins, Signé avec leur signature
CONSTATE, suivant la loi, par moi françois Langlier long son grouse de la
Commune de la Gare Longs Langlier les fonctions d'Officier public ;
et lecture du présent acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins, et il est inscrit
abord pour la première fois au greffe des

Willelli

Langlier

Langlier